



Vacance de poste

L'Administration Communale d'Useldange se propose d'engager, pour le service technique

un salarié à tâche manuelle (m/f)

à raison de 40 heures/mois au maximum avec un contrat CDI sous le statut de salarié à tâche manuelle (rémunération suivant CCT des salariés de l'Etat, carrière B).

Une bonne maîtrise des langues usuelles (luxembourgeois, français et allemand) est requise.

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite au collège échevinal de la Commune d'Useldange, 2 rue de l'Eglise, L-8706 Useldange, pour le **13 octobre 2026 au plus tard**, en joignant les documents suivants :

- 1) une lettre de motivation
- 2) un curriculum vitae avec photo récente
- 3) un extrait récent de l'acte de naissance
- 4) un extrait récent du casier judiciaire (n° 3)
- 5) une copie de la carte d'identité
- 6) une copie du permis de conduire
- 7) une copie de la carte CCSS

La demande indiquera en outre l'adresse exacte du candidat et un numéro de téléphone par lequel il pourra être contacté.

Le collège échevinal,
Pollo Bodem, bourgmestre
Christian Frank, échevin
Raoul Schaaf, échevin